



Conseil économique et social

Distr. générale
23 mai 2025
Français
Original : anglais

Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale Quinzième session

New York, 6-8 août 2025

Point 11 de l'ordre du jour provisoire*

Intégration des informations géospatiales, statistiques et autres informations connexes

Intégration des informations géospatiales, statistiques et autres informations connexes

Note du Secrétariat

Le Secrétariat a l'honneur de porter à l'attention du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale le rapport établi par le Groupe d'experts en intégration de l'information statistique et géospatiale, qui pourra être consulté, uniquement dans la langue de l'original, sur la page correspondante du site Web du Comité d'experts (<http://ggim.un.org/meetings/GGIM-committee/15th-Session>). Le Comité est invité à prendre note du rapport et à faire part de ses vues sur les progrès accomplis par le Groupe d'experts dans l'application du Cadre statistico-géospatial mondial et dans les mesures qu'il prend pour renforcer l'intégration de l'information statistique et géospatiale à l'appui de la série de recensements de la population et des logements et de la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Résumé du rapport

À sa quatorzième session, tenue à New York du 7 au 9 août 2024, le Comité d'experts a adopté la décision 14/109, dans laquelle il a notamment souligné l'importance de la coordination et de la collaboration et a soutenu les efforts menés par le Groupe d'experts pour renforcer le dialogue avec la Commission de statistique et le Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques, et les efforts déployés pour dialoguer et interagir avec les groupes fonctionnels pertinents du Comité d'experts et de la Commission de statistique, notant que les nombreux défis relatifs à l'intégration des données, y compris pour la production d'indicateurs de développement nationaux, les indicateurs des objectifs de développement durable, la mesure et le suivi du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et d'autres priorités et programmes de développement mondiaux, régionaux et nationaux actuels et futurs, exigeaient la mise en œuvre complète et coordonnée du Cadre statistico-géospatial mondial au niveau des pays.

* E/C.20/2025/1.



Dans le rapport, le Groupe d'experts donne des informations sur ses activités récentes, notamment sur les travaux de sa huitième réunion, organisée concurremment avec la septième réunion du Groupe de travail sur l'information géospatiale, qui relève du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable, au siège du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), à Nairobi, du 17 au 19 septembre 2024. À cette occasion, le Groupe d'experts en intégration de l'information statistique et géospatiale a adopté le cadre conceptuel proposé par le Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques concernant un identifiant unique pour les villes, a fait le bilan de ses réalisations au regard de son plan de travail pour la période 2022-2024 et a défini son plan de travail pour la période 2025-2027, dans lequel il a créé l'équipe spéciale chargée de la coordination et de la communication pour l'harmonisation de l'information géostatistique, l'équipe spéciale chargée de la mobilisation des ressources pour la mise en œuvre du Cadre statistico-géospatial mondial et l'équipe spéciale chargée de la promotion du Cadre statistico-géospatial mondial [elle-même constituée de sous-groupes chargés de l'élaboration d'orientations techniques sur des sujets tels que les registres d'adresses, les dispositifs institutionnels, le géocodage et les géographies communes (grilles)].

Dans le rapport est également examiné le processus d'élaboration de la deuxième édition du Cadre statistico-géospatial mondial, qui doit comprendre des nouveautés visant à faire coïncider le Cadre avec le paysage géostatistique actuel. La deuxième édition du Cadre est soumise à l'approbation du Comité d'experts. Dans le rapport, le Groupe d'experts indique que la version définitive du document sur les avantages du Cadre intégré des Nations Unies pour l'information géospatiale au service de la statistique a été établie et fait le point sur les moyens de promouvoir le Cadre, en se penchant sur les possibilités qui pourraient se faire jour pour mieux le faire connaître auprès des statisticiens.

Examinant l'importance de l'intégration de l'information statistique et géospatiale dans le programme de travail de la Commission de statistique, le Groupe d'experts présente dans son rapport les résultats des travaux de la cinquante-sixième session de la Commission en matière d'intégration géostatistique et explique les mesures qu'il prend pour accélérer l'application de la résolution 2022/3 du Conseil économique et social et d'autres mandats de la Commission, du Comité d'experts et d'autres organes subsidiaires du Conseil sur la question. À cet égard, faisant fond sur ses rapports précédents, dans lesquels il fait le bilan du rôle qu'il joue à mesure qu'évolue le programme de travail du Comité et de la Commission, notamment au regard des ambitions mondiales et des priorités nationales de développement, le Groupe d'experts a élaboré un rapport intitulé « Geostatistical integration for now and the future: strategic plan and vision for 2030 » (l'intégration géostatistique pour aujourd'hui et pour demain : plan stratégique et ambition pour 2030), que le Comité est invité à examiner et à commenter.
